



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°38/2026
SÉANCE N° 03 DU 4 MAI 2026

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - CONSTITUTION

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 28 avril 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Jean-René Ladurée, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Damien Richard, André Vigouroux, Christine Nadau, Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthe-Lopez, Patrice Morin, Manel Bentefrit, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven (jusqu'à 18 h 52), Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie Er-Rafiqi, Georges Hoyaux, Katy Lemoigne, Habib Bousbih, Nadège Davoust, Michel Neveu, Ingrid Walkowiak, Éric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Jérôme Fortin- Stoltz, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle, Fabien Guittois, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard (jusqu'à 18 h 50), Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, Virginie Marsollier-Biela, Julien Brocaïl, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Éric Morand, Éric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde, Murielle Mouloudj-Millet, Pierre Besançon, Nelly Houssin, Louis Michel, Éric Guérin, Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné et Michel Rocherullé.

Étaient représentés

Isabelle Jouault a donné pouvoir à Nicolas Deulofeu, Gwénaél Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Olivier Richefou a donné pouvoir à Christine Nadau, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Ingrid Walkowiak, Antoine Caplan a donné pouvoir à Laurent Paviot, Jérôme Lesteven a donné pouvoir à Agnès Camarena (à partir de 18 h 52), Samia Sultani-Vigneron a donné pouvoir à Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis a donné pouvoir à Agathe Laigle, Tony Echelard a donné pouvoir à Isabelle Fougeray (à partir de 18 h 50).

David Moussay est représenté par Virginie Marsollier-Biela (suppléante).

Isabelle Fougeray et Tony Echelard ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 6 mai 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 MAI 2026

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX –
CONSTITUTION

Rapporteur : Isabelle Fougeray

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1413-1,
L2121 29 et L5211-1,

Considérant la nécessité de constituer la commission consultative des services
publics locaux de Laval Agglomération,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Il est créé une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) dont
la composition est ainsi déterminée :

- le président ou son représentant désigné par arrêté du président,
- 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants du conseil
communautaire désignés par l'assemblée délibérante,
- 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants des associations
locales suivantes :
 - Association Force Ouvrière des Consommateurs (AFOC),
 - INDECOSA CGT,
 - UFC (*Union Fédérale des Consommateurs*),
 - MNE (*Mayenne Nature Environnement*).

Article 2

Sont désignés pour représenter le conseil communautaire au sein de la
commission consultative des services publics locaux (CCSPL) :

Membres titulaires	Membres suppléants
Claire LE CORNEC	Jean-René LADURÉE
Sébastien DESTAIS	Jean-Pierre THIOT
Nadège DAVOUST	Éric PARIS
Julien BROCAIL	Olivier BARRÉ
Isabelle FOUGERAY	Jean-Marc CHANTEAU

Article 3

Le président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Signé : Florian Bercault